

## L'élection du CCE (Conseil communal d'enfants)

### Comment devenir candidat ?

Tu as des idées et tu voudrais les proposer....

- \* Tu dois être en classe de CM1 en septembre 201
- \*Tu dois avoir l'autorisation de tes parents
- \*Tu dois remplir une fiche de candidature
- \*Tu dois signer l'engagement personnel
- \*Tu dois remettre l'ensemble des documents au plus tard le
- \*Tu dois participer à la campagne électorale du

### Comment faire campagne ?

Exprime tes envies, tes idées...

Tu devras en classe exposer ton projet pour convaincre les élèves de voter pour toi.

Des panneaux d'affichage seront remis en place dans les écoles avec les projets des différents candidats.

### Date des Elections ?

Les Elections auront lieu le lundi .....à l'école de Lucenay.

Le premier conseil communal d'enfants se tiendra le .....à.....

## Le Conseil Communal des Enfants

### Définitions

Le CCE est un groupe composé de 4 enfants par classe de CM1 et CM2, élus au sein de l'école de Lucenay Robert Doisneau.

Ces enfants élus deviennent les porte-paroles des enfants de la commune et participent à la vie locale tout en étant à l'écoute de leurs camarades.

Le CCE fonctionne comme le conseil Municipal des adultes.

Par son rôle, l'enfant est un acteur important dans la vie de la commune.

### La composition du CCE

Composé de 8 conseillers et élus pour 2 ans, les membres du CCE sont renouvelés pour moitié chaque année.

Le maire est élu pour un an, sans renouvellement.

### Pour quoi faire ?

DONNER ton opinion sur le village, ton quartier, la vie des enfants.

EXPRIMER tes idées et celles des autres camarades pour améliorer les choses au quotidien.

PARTICIPER ET AGIR en apprenant à construire et réaliser des projets en collaboration avec les élus adultes du village de Lucenay.

COMPRENDRE le fonctionnement de la Mairie : où, quand, comment et avec qui se prennent les décisions.

### Quel genre de mission ?

TRAVAILLER avec les élus sur le Fleurissement et/ou développement durable

ACCOMPAGNER les élus à la distribution des colis de Noël

COLLECTE de nourriture pour les resto du Cœur

RECYCLAGE de vêtements ou jouets

Participer avec les élus aux différentes cérémonies

### Engagement

1à 2 réunions par trimestre en Mairie ou à l'école

Celui qui a le plus de voix est élu Maire du CCE

# **AUTORISATION PARENTALE DE CANDIDATURE**

Je soussigné.....

Père, mère, tuteur, de l'enfant.....

Scolarisé en classe de CE2 à l'école communale de Lucenay .

Adresse personnelle.....

Téléphone.....

Je déclare autoriser mon enfant à être candidat aux élections du conseil Communal d'Enfants de Lucenay qui auront lieu le .....

En cas d'élection, je déclare l'autoriser à participer aux activités liées à son mandat d'élu

Le.....

Signature du Responsable légal

Je déclare ne pas autoriser mon enfant à être candidat aux élections du conseil Communal d'Enfants de Lucenay qui auront lieu le.....

Le.....

Signature du Responsable légal

1/ rayer la mention inutile

**En cas d'absence d'un enfant, les parents seront immédiatement contactés**

# **LISTE DES DOCUMENTS NECESSAIRES A LA CAMPAGNE ELECTORALE DU CANDIDAT DECLARE**

Tous les documents nécessaires sont à remettre au professeur au plus tard le vendredi

.....

Afin de permettre l'élaboration d'affiches personnalisées (format A3), le candidat doit fournir :

- Une photo de format 15 cm / 10 cm
- Un texte disposé sur une feuille de format A4 horizontal
- Nous rappelons que l'élu sera choisi sur sa capacité à représenter ses camarades autant que sur ses seules idées personnelles.

**Dans un souci d'équité, le texte sera rédigé ensuite à l'ordinateur. La taille sera de 36 et la police « TIMES NEW ROMAN ». Le texte sera en noir et blanc.**

La mise en page sera faite en Mairie. Les affiches seront disposées dans la cour de l'école à partir du

.....

Patron de l'affiche :

# **DECLARATION DE CANDIDATURE A L ELECTION DU CONSEIL COMMUNAL D ENFANTS DU .....**

Nom : .....

Prénom.....

Date de naissance.....

Classe.....

RAPPEL : Le rôle de l' élu

L' élu n' est pas quelqu' un qui a tous les droits et qui fait ce qu' il veut.

Il est le relais, le porte-parole des enfants de l' école primaire au sein du conseil communal d' enfants.

Tout en étant à l' écoute de ses camarades et capable de parler en leur nom en toute impartialité, il doit apporter des idées personnelles.

Par sa fonction, l' élu est donc un des acteurs essentiels de la vie de la commune.

Je m' engage à participer activement aux différentes manifestations et réunions durant le mandat

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus et être candidat à l' élection du Conseil Communal d' Enfants, le .....

En cas d' élection, je m' engage à participer aux activités liées à mon mandat d' élu.

Fait à Lucenay le .....

Signature.....

# **LE REGLEMENT ELECTORAL ANNEE 20 /20**

## **Article 1 :**

Sont électeurs les enfants de l'école de Lucenay, scolarisés et fréquentant la classe de CM1 et CE2 pour 2017/2018

## **Article 2 :**

Tout candidat pour être élu, doit faire acte de candidature ; pour cela, il doit :

- Etre scolarisé sur la commune
- Fréquenter l'école dans le niveau de CM1 et CE2 pour l'année .....
- Remplir une fiche de candidature disponible à l'école ou en mairie
- Faire signer l'autorisation parentale prévue à cet effet
- Signer l'imprimé d'engagement personnel
- Remettre l'ensemble des documents au professeur le .....au plus tard
- Participer à une campagne électorale dont la durée est de 2 semaines, du .....jusqu'à la veille du jour des élections.

La forme de cette campagne : Affiche A3 sur panneaux électoraux dans la cour de l'école.

Présentation des projets : les enfants pourront intervenir en classe, les candidats étant élus principalement sur leurs capacités à représenter leur classe.

## **Article 3 :**

L'élection se déroule, sous le contrôle des élus municipaux.

Le bureau de vote sera composé d'un élu, d'un enseignant et d'un élève du CCE

Les publications des bulletins, la tenue du registre électoral seront effectuées par la mairie (avec la liste des classes).

## **ARTICLE 4 :**

Le vote a lieu à bulletin secret.

## **ARTICLE 5 :**

Les votes par procuration seront autorisés en cas de force majeure. Un enfant pourra demander à un camarade de voter en son nom.

## **ARTICLE 6 :**

Le nombre de conseillers communaux est fixé dans une proportion de 4 selon une répartition de 4 CM1 et 4 CM2

Ils sont élus pour un mandat de 2 ans

Chaque année auront lieu des élections dans les classes de CE2, pour remplacer les délégués partants ou démissionnaires, tout en conservant les quotas cités précédemment.

## **ARTICLE 7 :**

Chaque élève des classes vote pour : 4 candidats de la classe CM1 et 4 candidats de la classe CE2

Pour cela, il devra cocher, sur la liste proposée, le nom des candidats retenus, dans le nombre fixé. ( vu avec Mr Bonnard).

## **ARTICLE 8 :**

Le dépouillement sera public et aura lieu après les élections.

Pourront s'y adjoindre des candidats enfants

## ***ARTICLE 9 :***

Seront élus, les candidats totalisant le plus grand nombre de voix.

En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé est élu.

## ***ARTICLE 10 :***

Les résultats seront publiés dans l'école de Lucenay, en mairie voir dans la presse locale.

## ***ARTICLE 11 :***

En cours d'année, un élu démissionnaire ne sera pas remplacé

***TOUTE ATTAQUE ENVERS UN AUTRE CANDIDAT  
VERRA SON AUTEUR ETRE DECLARE EXCLU DE  
L ELECTION.***

